



# MONTIGNY INFOS

## Mars 2017



### Assainissement

Nous remercions les habitants de Montigny pour leur collaboration quant à la conduite de l'enquête sur les branchements individuels. Nous sommes en mesure d'évaluer avec plus de précision le montant des travaux à réaliser sur le branchement de chacune des habitations afin de compléter le dossier de demande de financement qui va être transmis à l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



### Bibliothèque en libre-service

A l'initiative du comité des fêtes, à partir d'avril, un meuble étagère disposé dans l'entrée de la mairie servira de mini-bibliothèque pour des livres à disposition de toutes et de tous. A partir de là, vous faites comme vous le souhaitez : lisez ceux qui vous intéressent, laissez ceux qui encombrant vos étagères, ramenez, gardez ou offrez ceux que vous avez empruntés.



### Ouverture de la pêche

L'ouverture de la pêche dans les cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie de la Côte d'Or a eu lieu cette année le samedi 11 mars. L'association La Truite Montignoise nous informe qu'un lâcher de truite est prévu le jeudi 23 mars et que, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, la pêche sera interdite les mardi et vendredi. Le tarif des cartes annuelles est de 90 euros.

*Renseignements : 03 80 93 53 00 ou 03 80 93 58 43*



### Chasse aux œufs de Pâques

La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, organisée par le comité des fêtes, se déroulera le dimanche 16 avril à 10h30 à la MARPA. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié.



**« Bien vieillir chez vous » est un programme de santé publique à destination des seniors de plus de 60 ans, vivant à domicile. Il est financé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et par le Conseil Départemental, dans le cadre de la conférence des financeurs.**

L'atelier « Questions de sens » composé de 7 séances de 2h, en groupe de 10 à 12 personnes, a pour objectifs de :

- Comprendre l'évolution des sens au fil de l'âge
- Identifier les représentations de la santé par rapport à l'âge
- Tester individuellement la vue et l'audition
- Encourager des pratiques de vie quotidienne favorisant l'estime de soi
- Atteindre un objectif santé grâce à un changement de comportement

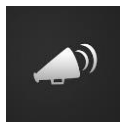
Ces séances gratuites et ouvertes à toute personne de plus de 60 ans, sont animées par des professionnels de la santé (opticien, audioprothésiste) et des chargées de prévention de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03 58 95 80 80.*

## L'armée de l'Air nous informe :

- d'un avis de recrutement destiné aux jeunes en classes de troisième ou ayant suivis une classe de troisième (né(e)s entre le 01/09/1999 et le 01/09/2001) et qui souhaitent intégrer un CAP aéronautique en école militaire.
- d'un stage de découverte de l'armée de l'air à Dijon (sur le site de l'ex-ba 102) du 18 au 28 avril 2018 pour les plus de 16 ans et les moins de 30 ans. Attention : les candidatures sont recevables jusqu'au 24 mars 2017.

*Des brochures d'information sont disponibles à la mairie.*



## Informations pratiques

### Horaires pour les travaux bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils de nature à générer une gêne pour le voisinage en terme d'intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies, ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Par ailleurs, les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, et non brûlés.

### Déchetterie de Courban

La déchetterie de Courban est ouverte aux horaires suivants :

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

- Lundi : de 14h00 à 16h00
- Mercredi : de 10h00 à 12h00
- Samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h0

Permanence de la Maison des Services Publics : la prochaine permanence délocalisée de la MSAP du Pays Châtillonnais aura lieu à la mairie le 11 avril 2017 de 9h30 à 12h

Date des élections présidentielles : 23 avril et 7 mai (ouverture du bureau de vote de 08h00 jusqu'à 19h00)

Bibliobus : prochain passage le 12 avril 2017 de 13h30 à 15h30 sur la Place Centrale

Numérotation des rues : si votre habitation ne dispose pas encore de plaque de numérotation, nous vous remercions de bien vouloir contacter la mairie.

### **Recrutement au SIVOM**

Le SIVOM de Montigny-sur-Aube recrute une personne pour l'entretien et la gestion des locations de la salle des fêtes (remise des clés, état des lieux, ménage...) Temps de travail hebdomadaire : 2,5 heures (Disponible essentiellement le week-end jusqu'au lundi midi).

Renseignements à la mairie de Montigny (tél : 03 80 93 52 98)

*Prochaine réunion du Conseil Municipal : samedi 22 avril à 9h30 à la mairie*